

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2917

présenté par
Mme Dubos

ARTICLE 43

À l'alinéa 15, substituer au mot :

« assurant »

le mot :

« garantissant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.